

42^{ème} Rallye Terre des Cardabelles

09, 10 et 11 octobre 2025

Date : 18/08/2026

De : ASA Sud Aveyron & Ecurie Millau Condatomag

A : L'ensemble des concurrents et membres d'équipages modernes et VHC

Communiqué Organisation N°1

Notice d'information sur l'utilisation de la fiche déclaration des pneumatiques CDF Terre 2026

Une fiche de déclaration des pneumatiques intitulé « *Déclaration des pneumatiques RTDC26* » a été mise en place pour faciliter le marquage en sortie de parc assistance. Cette fiche est téléchargeable sur notre sportity.

Cette fiche devra être imprimé par vos soins en **minimum 4 exemplaires** puisque 4 sorties de parc d'assistance (hors tour de reconnaissance ou fin d'étape).

Chaque équipage aura **la responsabilité de noter sur cette fiche les codes-barres des pneumatiques qu'ils utilisent** à chaque sortie de parc, avec la possibilité de réutiliser bien sur des pneumatiques déjà marqués (case à cocher/entourer, voir colonne de droite pour la sortie du parc suivant).

Il vous suffira de **donner cette fiche signée au CH de sortie parc d'assistance** au commissaire qui sera en place pour les récupérer. Pas de perte de temps, puisque vous n'aurez plus à ouvrir le coffre et sortir vos pneumatiques.

Chaque équipage sera donc responsable de sa déclaration et les commissaires techniques pourront à tout moment – sortie spéciale, entrée assistance ou autre – vérifier les codes-barres de chacun en ayant recours à des contrôles inopinés.

N'oubliez pas d'entourer/barrer le numéro de CH de sortie parc d'assistance, votre numéro de course et de signer en bas de page.

Merci à tous et très bon rallye !

Yannick JAMMES

Président de l'ASA Sud Aveyron

Jean-Louis GILHODES

Président de l'écurie Millau Condatomag